Envoyé en préfecture le 11/12/2019 Reçu en préfecture le 11/12/2019

Affiché le

ID: 005-210500583-20191209-201999-DE



COMMUNE DE FREISSINIERES EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 DECEMBRE 2019 DÉLIBÉRATION N° 2019-99

CONSEILLERS EN EXERCICE: 11

Conseillers présents : 9 Conseillers absents : 2 Conseillers représentés : 1 Pour: 10 Contre: Abstention:

L'an deux mille dix-neuf, le neuf décembre à dix-neuf heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 03 décembre 2019, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

<u>Présents</u>: ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - BOISSET André - BOISSET Etienne - DEHOUX Brigitte - DRUJON D'ASTROS Cyrille - LUTZ Sandrine - REYNAUD Pascale - SEGOND Éric.

Absents: BOISSET Julien - MATHURIN Christian

Pouvoir: BOISSET Julien à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : LUTZ Sandrine

Objet SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal la nécessité de réaliser un schéma directeur de l'eau potable sur la Commune de Freissinières. Pour cela, il propose de faire appel à un bureau d'étude.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

Approuve l'exposé du Maire.

Autorise le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération. Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

> Pour Extrait Conforme Le Maire Cyrille DRUJON D'ASTROS

> > oint délégué EGOND Eric